

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP)****Maître de l'ouvrage :****Conservatoire du littoral****Objet du marché :****Réalisation de la signalétique identitaire du Conservatoire du littoral : Panneaux et supports**

Fabrication

&

Livraison en France métropolitaine, Départements-Régions d'Outre-Mer : Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion ; Département d'Outre-Mer : Mayotte et Collectivités d'Outre-Mer : Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Sommaire

1- I-INDICATIONS GENERALES	3
1.1 OBJET DU MARCHE	3
1.2 CONSISTANCE DES PRESTATIONS	3
2- II-CONTENU DE LA PRESTATION.....	4
2.1- FABRICATION DU MOBILIER.....	4
2.1.1 -DESCRIPTION DES MOBILIERS (SUPPORTS ET PANNEAUX).....	4
2.1.2 - CARACTERISTIQUES ET QUALITES DES MATERIAUX	11
2.1.3 - CONTROLE QUALITE	13
2.2- LIVRAISON DU MOBILIER	13
2.2.1- EMBALLAGE, ETIQUETAGE	13
2.2.2 - TRANSPORT	13
2.2.3 -RECEPTION	14
2.2.4- CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX	14
ANNEXES AU CCTP :	14

I- INDICATIONS GENERALES

1.1 OBJET DU MARCHE

Le présent CCTP fixe les modalités techniques à respecter pour l'exécution des prestations relatives à la fourniture des panneaux de la signalétique sur les terrains du Conservatoire du littoral, France métropolitaine, DROM (Départements-Régions d'Outre-Mer : Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion), DOM (Département d'Outre-Mer : Mayotte) et COM (Collectivités d'Outre-Mer : Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

1.2 CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations de fourniture des panneaux de la signalétique des sites du Conservatoire du littoral consistent à fabriquer et livrer l'ensemble des panneaux et supports de la signalétique identitaire définie dans une charte graphique et technique (à l'exception des supports et quincaillerie pour la plupart des départements et collectivités d'Outre-mer qui sont fabriqués en local).

La prestation comprend également la fabrication de panneaux de chantier réglementaires (permis de construire, de démolir, d'aménager...) de panneaux temporaires (signalétique non pérenne pour opération ponctuelle) et la fabrication d'adhésifs de remplacement à appliquer sur les panneaux encore sous garantie en cas d'évolution du message (pour masquer ou ajouter un pictogramme par exemple) ainsi que leur livraison pour la France métropolitaine.

Le Conservatoire du littoral fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour enregistrer les commandes du Cdl. Il communique au fournisseur :

- Les « Bons pour impression » des panneaux à fabriquer (fichier d'exécution vectorisé, à la dimension, avec fonds perdus)
- Les quantités commandées en panneaux et supports.
- Les lieux de livraison

2 campagnes de commandes sont organisées chaque année, au printemps et à l'automne. Entre chaque campagne, des commandes ponctuelles peuvent intervenir pour répondre aux urgences.

Une campagne de commande peut représenter plus de 2000 panneaux commandés dont en général une majorité de panneaux NORME S et P (cf. Partie II).

Pour les 2 campagnes de commandes annuelles, l'entreprise dispose de 4 mois maximum à compter de la réception des fichiers d'exécution par l'AMO pour fabriquer et livrer les produits sur site (hors Outre-mer où les délais de livraison sont allongés et plus difficilement maîtrisables).

II- CONTENU DE LA PRESTATION

2.1- FABRICATION DU MOBILIER

2.1.1 -Description des mobiliers (supports et panneaux)

La solution est décrite ci-dessous pour l'ensemble des mobiliers supports et panneaux.

La quincaillerie est fournie avec les supports, ou avec les panneaux si absence de supports.

Chaque mobilier ou support fait l'objet d'un plan technique, inclus dans un référentiel intitulé « normes techniques » (cf. DCE), actualisé le cas échéant chaque année et transmis au Conservatoire au 31 décembre au plus tard.

Les mobiliers d'entrée de site - NORME S

NORME S1

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto (images et textes). Format total 1000 x 600 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
Par défaut, le verso est en kraft brun naturel. Un verso imprimé « fond mer » est toutefois possible.
- Supports : poteaux bois, section 70 x 70 mm, hauteur totale 1600 mm, arêtes abattues 5mm, percés de trous Ø13 mm et chapelles pour noyer les écrous. Le nombre de trous varie selon le nombre de bandeau (0, 1 ou 2 bandeaux). Voir norme SUPP-S1.
Ou fixation en applique murale : 4 perçages de Ø 4,5 mm fraisés pour fixation murale et 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx. Format du panneau mural : 1000 x 600 mm épaisseur 10 mm. Référence panneau S1a.
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12mm, écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm). Le nombre de tiges filetées et écrous varie en fonction du nombre de bandeaux. L'entreprise remettra dans son offre de prix « Bandeau » le prix de la quincaillerie y afférente ; le prix des perçages sera porté au BPU, poteaux pour S1, S1+1 bandeau, S1+2 bandeaux.

NORME S2

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto- (images et textes). Format total 500 x 300 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
Par défaut, le verso est en kraft brun naturel. Un verso imprimé « fond mer » est toutefois possible.
- Supports : poteaux bois, section 40 x 40 mm, hauteur totale 1400 mm, arêtes abattues 3 mm, percés de trous Ø13 mm et chapelles pour noyer les écrous. Le nombre de trous varie selon le nombre de bandeau (0, 1 ou 2 bandeaux). Voir norme SUPP-S2.
Ou fixation en applique murale : 4 perçages de Ø 4,5 mm fraisés pour fixation murale et 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx. Format du panneau mural : 500 x 300 mm épaisseur 10 mm. Référence panneau S2a.
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø6 mm, écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm). Le nombre de tiges filetées et écrous varie en fonction du nombre de bandeaux. L'entreprise remettra dans son offre de prix « Bandeau » le prix de la quincaillerie y afférente ; le prix des perçages sera porté au BPU, poteaux pour S2, S2+1 bandeau.

BANDEAUX complémentaires pour panneaux S1 et S2 - NORME B

- **Bandeau** : 1 bandeau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso kraft brun naturel). Format total 1000 x 100 mm pour panneau S1 et 500 x 50 mm pour panneau S2, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 2 perçages pour fixation entre les poteaux bois, diamètres selon supports S1 ou S2.
- **Support** : pas de support spécifique, bandeau intégré aux supports du panneau S. Voir normes SUPP-S1 et SUPP-S2
- **Quincaillerie** : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12 mm (B1) ou Ø6 mm (B2), écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox. Le nombre de tiges filetées et écrous varie en fonction du nombre de bandeaux. L'entreprise remettra dans son offre de prix « Bandeau » le prix de la quincaillerie y afférente ; le prix des perçages sera porté au BPU, poteaux pour S1 ou S2 avec 1 ou 2 bandeaux, références SUPP-S1.1; SUPP-S1.2 ; SUPP-S2.1.

Les mobiliers de type réglementaire-partenaire - NORME R

- **Panneau** : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 500 x 600 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
- **Supports** : poteaux bois, section 70 x 70 mm, hauteur totale 1600 mm, arêtes abattues 5 mm, percés de 4 trous Ø13 mm et chapelles pour noyer les écrous. Voir Norme SUPP-R identique à SUP-S1.
- **Quincaillerie** : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12 mm, écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm).

Les mobiliers d'affichage – NORME A

NORME Ag (grand format)

- **Panneau** : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 600 x 1000 mm, orientation portrait, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 6 perçages Ø13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
Exceptionnellement ils pourront être en recto-verso.
- **Support** : poteaux bois, classe III minimum, section 70 x 70 mm, hauteur totale 2300 mm, arêtes abattues 5 mm, percés de trous et chapelles pour noyer les écrous. Supports identiques à SUPP-i.
Ou fixation en applique murale : 4 perçages de Ø 4,5 mm fraisés pour fixation murale et 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx. Format du panneau mural : 600 x 1000 mm épaisseur 10 mm. Référence panneau Aga.
- **Quincaillerie** : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12mm, écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm).

NORME Ap (petit format, en applique)

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 300 x 400 mm, épaisseur 10mm, chanfreins 1 face 4 cotés 1 mm, 4 perçages Ø 4,5 mm fraisés pour fixation en applique.
- Support : Pas de support proposé pour ce type, pose en applique obligatoire.
- Quincaillerie : 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx.

Les mobiliers d'information pédagogique – NORME i

NORME i

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 1500 x 1000 mm, épaisseur 10mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 6 perçages Ø 13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
Exceptionnellement ils pourront être en recto-verso.
- Supports : poteaux bois, section 70 x 70 mm, hauteur totale 2300 mm, arêtes abattues 5 mm, percés de trous et chapelles pour noyer les écrous. SUPP-i
- Quincaillerie Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12 mm, écrous type « *Nylstop* » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm). Voir norme SUPP-i.

NORME i1

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 600 x 1000 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
- Supports : poteaux bois, section 70 x 70 mm, hauteur totale 2300 mm, arêtes abattues 5mm, percés de trous Ø13 mm et chapelles pour noyer les écrous. SUPP-i1
Fixation en applique murale : 4 perçages de Ø 4,5 mm fraisés pour fixation murale et 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx. Format du panneau mural : 600 x 1000 mm épaisseur 10 mm. Référence panneau i1a.
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12mm, écrous type « *Nylstop* » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm).

NORME i1H (horizontal)

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 1000 x 600 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
- Supports : poteaux bois, section 70 x 70 mm, hauteur totale 2300 mm, arêtes abattues 5mm, percés de trous Ø13 mm et chapelles pour noyer les écrous. SUPP-i1H
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12mm, écrous type « *Nylstop* » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm).

NORME i1P (pupitre)

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 1000 x 600 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 4 faces 2 mm, perçages au dos pour fixation des platines métal.
- Supports : poteaux bois section 120 x 120 mm, arêtes abattues 5mm percés de trous pour la fixation des platines hautes et basses (basse uniquement pour la version platine).
Fixation avec platine hauteur totale : 900mm, SUPP i1P-p
Fixation en terre : hauteur totale : 1400 mm, SUPP i1P-t
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox de fixation, et fer à béton pour la version en terre.

NORME i2P (pupitre)

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 1200 x 600 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 4 faces 2 mm, perçages au dos pour fixation des platines métal.
- Supports : poteaux bois, section 120 x 120 mm, arêtes abattues 5mm percés de trous pour la fixation des platines hautes et basses (basse uniquement pour la version platine).
Fixation avec platine hauteur totale : 900mm, SUPP i2P-p
Fixation en terre : hauteur totale : 1400 mm, SUPP i2P-t
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox de fixation, et fer à béton pour la version en terre.

NORME i3P (pupitre)

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, imprimé en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 1380 x 1000 mm, épaisseur 10 mm, chanfreins 4 faces 2 mm, perçages au dos pour fixation des platines métal.
- Supports : poteaux bois, section 140 x 140 mm, arêtes abattues 5mm percés de trous pour la fixation des platines hautes et basses (basse uniquement pour la version platine).
Fixation avec platine hauteur totale : 1000mm, SUPP i3P-p
Fixation en terre : hauteur totale : 1500 mm, SUPP i3P-t
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox de fixation, et fer à béton pour la version en terre.

Les mobiliers directionnels pour véhicule - NORME V

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Formats : V1 : 1000 x 300 mm et V2 : 1000 x 600 mm, épaisseur 10mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø 13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
Exceptionnellement ils pourront être en recto-verso.
- Supports :
PIEDS : 2 poteaux, section 70 x 70 mm, hauteur totale 1600 mm, percés de trous et chapelles pour noyer les écrous. Voir norme SUPP-V1P et SUPP-V2P respectivement pour les deux formats de panneaux.
MÂT : 1 poteau bois (mât en drapeau) section 100 x 100 mm, hauteur totale 3150 mm, arêtes abattues 5 mm, percés de trous et chapelles pour noyer les écrous. Voir norme SUPP-V1M. Il pourra

être adapté si besoin au panneau V2 avec des perçages différents et sera alors noté SUPP-V2M. Peut être gauche ou droite / mât.

- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12 mm, écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm).

Les mobiliers pour marquer les frontières du site - NORME F

NORME Fr (routier)

- Panneau : 1 panneau stratifié avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 1000 x 600 mm, épaisseur 10mm, chanfreins 2 faces haut et bas 2 mm, 4 perçages Ø 13 mm pour fixation entre les poteaux bois.
- Supports : poteaux bois, section 70 x 70 mm, hauteur totale 1600 mm, arêtes abattues 5 mm, percés de trous et chapelles pour noyer les écrous. Voir norme SUPP-Fr identique à SUP-S1.
- Quincaillerie : Lot de quincaillerie inox, comprenant tige filetée inox Ø12 mm, écrous type « Nylstop » inox ou équivalent, rondelle inox, et entretoise acier (fer à béton et entretoise de 14 mm).

NORME Fp (piéton)

- Panneau : 1 plaque stratifiée avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel). Format total 120 x 120 mm, épaisseur 3mm, chanfreins 1 face 4 cotés 1mm, 4 perçages Ø 4 mm fraisés pour fixation murale.
- Support : 1 planche en plein bois, de section 140 x 70 mm, hauteur totale 1400 mm, arêtes abattues 5 mm. Tête de planche en forme de pointe de diamant sur 25 mm de hauteur. Voir Norme SUPP-PL-P1 (PL : planche).

Ou

1 poteau bois de type borne pourra être utilisé : poteau plein-bois de section 140 x 140 mm, hauteur totale 1400 mm, arêtes abattues 5 mm. Tête de poteau en forme de pointe de diamant sur 25 mm de hauteur. Voir norme SUP-BO-P1 (BO : Borne).

- Quincaillerie : 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx.

Les vitrines – NORME Vi

En aluminium

- Vitrine : Vitrine extérieure en ALUMINIUM anodisé naturel, étanche et anti-condensation. Vitrage méthacrylate, fond tôle blanc pour affichage magnétique.
 - * Format pour A4 portrait : dimension totale L308 x H395 mm, utile L228 x H315 mm.
 - * Format A3 paysage : dimension totale L518 x H395 mm, utile L438 x H315 mm.
 - * Format pour A2 portrait : dimension totale L518 x 692 mm, utile L438 x H612 mm
- Supports : sans supports (possibles sur devis).
- Quincaillerie : Kit de fixation inox compris (visserie, inserts filetés dans l'épaisseur panneau 13 mm) pour fixation sur support mur, traverse bois ou panneau stratifié. 1 serrure à l'avant avec 2 clés fournies.

En bois

- Vitrine : Vitrine extérieure en bois, étanche et anti-condensation. Vitrage PMMA, fond tôle blanc pour affichage magnétique.
 - * Format pour A4 portrait : dimension totale L350 x H450 mm, utile L240 x H340 mm.
 - * Format A3 portrait : dimension totale L450 x H550 mm, utile L340 x H440 mm.
 - * Format pour A2 portrait : dimension totale L550 x 750 mm, utile L440 x H640 mm
- Support : sans supports (possibles sur devis).
- Quincaillerie : Kit de fixation inox compris (visserie, inserts filetés dans l'épaisseur panneau 6 cm) pour fixation sur support mur, traverse bois ou panneau stratifié. 1 serrure à l'avant avec 2 clés fournies.

Les mobiliers directionnels et informations piéton - NORME P

- Panneau : 1 plaque stratifiée avec impression numérique quadrichromie incluse dans la masse, image imprimée en recto uniquement (images et textes, verso couleur kraft brun naturel), format 120 x 120 mm (P1) et format 240 x 240 (P2), épaisseur 3 mm, chanfreins 1 face 4 cotés 1 mm, 4 perçages Ø4 mm fraisés.
- Supports :
 Format 120x120 mm : 1 planche plein bois, de section 140 x 70 mm, hauteur totale 1400 mm, arêtes abattues 5 mm. Tête de planche en forme de pointe de diamant sur 25 mm de hauteur pour P1. Voir Norme SUPP-PL-P1 (PL : planche).
Ou
 1 poteau bois de type borne pourra être utilisé : poteau plein-bois de section 140 x 140 mm, hauteur totale 1400 mm, arêtes abattues 5 mm. Tête de poteau en forme de pointe de diamant sur 25 mm de hauteur. Voir norme SUP-BO-P1 (BO : Borne).
Chaque support est susceptible de recevoir de 1 à 4 plaques de format 120 x 120 mm norme P1
 Pas de support pour le format 240 x 240 mm : plaque destinée à être apposée en applique.
- Quincaillerie : 1 lot de 4 vis inox 4x40, TF, inox, empreinte torx par panneau.

Pièce inox orientable pour appui smartphone (cf. visuel dans synoptique)

- Pièce en inox A4 avec découpe traversante « chardon », visserie inox de fixation pour support bois fournie
- Dimensions : 100x111x56 mm, épaisseur 3 mm
- Supports : s'adapte sur supports SUP PL ou SUP BO

Les panneaux temporaires et les adhésifs (hors norme)

Panneaux temporaires

- Panneau : panneau de format non défini (au M²) de format maxi 1,25 m x 2,50 m à composer selon les informations du Conservatoire.
 - ♦ soit en contre-plaqué PEFC ou FSC tout bouleau, filmé brun 2 faces (qualité impression), épaisseur 15 mm. Impression numérique sur vinyle avec pelliculage mat de protection tags et anti-UV, adhésivé au support bois préalablement dépoussiéré et dégraissé si nécessaire. Recto seulement. Face arrière bois.
 - ♦ soit en aluminium composite type Dibond® ou équivalent, constitué d'un noyau en polyéthylène entouré de deux plaques en aluminium d'épaisseur totale de 3 mm. Impression numérique quadri, film anti-UV, revêtement laqué polyester résistant aux intempéries. Résistance à la corrosion. Coefficient de dilatation thermique réduit. Impression recto seulement ;
 - ♦ soit en matériaux composites écologiques type Smart-X® ou équivalent, recyclable et légers, constitué en polystyrène massif (HIPS), de couleur blanche uniquement. Impression recto seulement.
- Supports : absence de support - 6 perçages Ø 6,5mm NON fraisés pour fixation, selon formats il pourra y avoir plus ou moins de perçages, voire l'utilisation de support normés si format adapté.
- Quincaillerie : 1 lot de visserie Ø6mm x 70mm tête ronde acier type WURTH ou équivalent empreinte torx, en quantité selon le nombre de perçages.

Adhésifs

Il pourra être demandé au prestataire la fourniture d'adhésifs imprimés seuls, au M2. Adhésif de qualité extérieur, imprimé en numérique encre anti-UV, film anti UV et anti-tags calandré en surface. Découpes unitaires ou en planches possibles.

Pas de supports ni quincaillerie.

2.1.2 - Caractéristiques et qualités des matériaux

L'entreprise indiquera les origines, normes et qualités des matériaux et fournitures qu'il se propose d'utiliser et qui devront être conformes à celles prises en compte dans l'élaboration de sa proposition et de ses calculs.

L'attention de l'entreprise est attirée sur le fait que le Conservatoire du littoral est engagé dans une démarche de qualité et de respect de l'environnement. À ce titre il a décidé d'abandonner les supports à base de PVC pour la signalétique pérenne et de privilégier des matériaux le plus neutre possible pour l'environnement

Un engagement de gestion des déchets et de respect du développement durable est souhaité. L'entreprise pourra produire tout document attestant de son engagement dans la démarche de développement durable et éthique, en particulier en privilégiant des papiers de provenance européenne certifiés FSC ou PEFC, des krafts issus du recyclage, du papier d'impression TCF (sans chlore) ou sans azurants optiques.

Le Conservatoire et l'assistant à maîtrise d'ouvrage chargé pour le compte du Conservatoire du littoral de la commande et la réalisation des BAT, se rendront en usine au moins une fois pendant la durée du contrat pour vérifier avec le responsable d'approvisionnement la qualité des matériaux employés. Le Conservatoire se réserve également la possibilité et le droit de visites inopinées de contrôle en usine, à tout moment.

- Stratifié

Les panneaux identitaires seront en stratifié de type COMPACT ou équivalent, avec inclusion d'un tirage numérique dans la masse, en RECTO-VERSO pour certains modèles. Le stratifié devra répondre à la norme EN 438-7. Epaisseurs selon types.

Une garantie de 10 ans contre la délamination, l'absorption d'eau et la décoloration par les UV est exigée. L'entreprise fournira un certificat de garantie de 10 ans, ainsi qu'un procès-verbal de vieillissement aux UV de type CSTB ou équivalent.

- Le delta E moyen ne devra pas dépasser la valeur de 4,5 aux tests UV lampe à Xénon avec brouillard salin, pour une durée de 8.000 h minimum.
- Le stratifié devra comporter une excellente résistance à la rayure, aux tags et graffitis, ainsi qu'aux acides et aux bases. Il devra pouvoir être nettoyé avec tout solvant, sans détérioration de la surface de protection.

Le stratifié de type COMPACT ou équivalent sera classé M3 (résistance au feu) et devra répondre aux normes EN en vigueur.

Le stratifié COMPACT sera composé de feuilles de kraft issus du recyclage, papiers FSC ou PEFC imprégnées de résine naturelle, des visuels imprimés en jet d'encre numérique encres aqueuses anti UV (pigmentées), et d'une protection de surface anti UV et anti-graffiti.

L'impression numérique devra être réalisée avec un minimum d'une définition de 1200 DPI sur papier de stratification. Un calibrage et des tests de colorimétries seront demandés au démarrage, afin d'obtenir les couleurs référencées par le Conservatoire (couleurs pantone®). L'entreprise devra s'assurer de la continuité de la fiabilité des couleurs, tout au long de la commande, et ce quels que soient les évolutions technologiques et les changements de matériels (1 échantillon annuel de format A4 avec toutes les couleurs référencées peut être demandé).

- Bois

Tous les bois utilisés seront de provenance de forêts Européennes durablement gérées, certifiées PEFC ou FSC. L'origine et la traçabilité environnementale des matériaux devront être connues.

Le bois proposé et retenu devra garantir une classe III minimum naturelle, donnant un gage de durabilité de 10 ans minimum en terre. Les supports sont en bois massif.

Bois préconisé par le Conservatoire : **Châtaignier** (*Castanea sativa* ou châtaignier commun ou d'Europe)

Le pin, sapin, douglas, et tous bois résineux **traités par autoclave ne seront pas acceptés. Les poteaux sont réalisés en bois massif de châtaignier exclusivement.** L'entrepreneur veillera au parfait séchage des bois proposés (24% d'humidité maximum), à la non-présence d'aubier, de trous de vrilles ou autres parasites. Le bois devra répondre aux normes NF EN 335 et NF EN B 50-100.

- Visserie et quincaillerie

La visserie utilisée pour la fixation des panneaux/supports -poteaux bois-devra satisfaire à la norme EN 10088. Les aciers seront de classe CND 17-12 (inox316L).

La tige de scellement sera un fer à béton.

L'entretoise de la tige de scellement sera en acier ordinaire.

Dans certains cas exceptionnels, il peut être demandé d'adapter la quincaillerie pour une fixation sur rocher, ou dans un contexte de front de mer avec air salin.

Les fiches techniques présentant les caractéristiques de la visserie doivent être présentées au Conservatoire.

- Autres matériaux

Contreplaqué filmé (ou bakéliné)

Panneau composé de plis croisés de bois de bouleau déroulé, de certification PEFC ou FSC, bois européen, filmé 2 faces phénoliques pressées à chaud (selon la norme panneaux utilisés en milieu extérieur NF EN 636-3), d'épaisseur totale 15mm.

Composite aluminium- polyéthylène

Panneau composite constitué de 2 tôles de parement en alliage d'aluminium laqué polyester blanc (alu : AIMg1 selon norme EN 485-2) et d'un noyau en Polyéthylène (LDPE) type Dibond® ou équivalent, d'épaisseur totale 3mm.

Composite polystyrène

Panneau constitué à 100% de polystyrène, cœur en mousse polystyrène avec des faces spécifiques en polystyrène massif HIPS, imprimables et recouvrables de film adhésif type Smart-X® ou équivalent. Panneaux répondant aux exigences RoHS et WEE, ainsi que REACH, édictées par la CEE (selon la norme EN ISO 178 et 75-2).

Adhésif

Film servant à l'impression. Composé d'un vynile polymère 65 microns, doté d'un adhésif permanent de qualité extérieur, durabilité 4 à 5 ans imprimé-laminé selon la norme ISO 4892-2, impression encres extérieures éco-solvants ou UV. Pelliculage mat de protection polymère anti-uv et anti-tag compatible avec le film et les encres utilisées selon la recommandation du fournisseur de film et d'encres (se reporter au bulletin technique de chaque fabricant « *Durabilité extérieure des complexes imprimés et laminés* »).

2.1.3 - Contrôle qualité

Il est demandé à l'entreprise d'effectuer son propre contrôle qualité en interne. Il lui appartient de vérifier la conformité entre les BAT de l'AMO et le rendu imprimé. En cas de non-conformité l'entreprise devra avertir immédiatement l'AMO et remédier au problème dans les plus brefs délais.

2.2- LIVRAISON DU MOBILIER

2.2.1- Emballage, étiquetage

- Il est demandé à l'entreprise d'identifier chaque commande par une étiquette collée sur l'emballage constituant un lot pour une destination. Cette étiquette devra comporter un ou des numéros d'ordre (références des mobiliers, fourni par le Conservatoire), le nom et numéro du site auquel est destiné le matériel, les références et coordonnées du destinataire (adresse, téléphone, mail, horaires de livraison).
- Le « colis » ou palette devra impérativement être accompagné d'un bon de livraison reprenant ces données, ainsi qu'une liste du contenu de la palette (poteaux, visserie, quincaillerie), référencée par type et formats. (ex panneau type S1, qté 3, poteaux type S1+1 bandeau qté 3, etc.).
- Chaque commande UNITAIRE (par site) sera palettisée et filmée avec bande de garantie, étiquetée selon descriptif ci-dessus. Chaque site correspond à un point de livraison. Il n'est pas admis d'avoir 2 points de livraison pour un seul numéro de site, sauf accord express préalable entre les parties.
- Un email sera envoyé par l'entreprise aux destinataires en amont de la livraison, précisant le nombre de colis ou palettes à recevoir, intégrant les recommandations suivantes :
 - *Ouvrez le colis et vérifiez le produit avant signature du bon de livraison (papier ou électronique).*
 - *Refusez tout produit endommagé et notez sur le bon de livraison "REFUS POUR AVARIE". /!\ Les mentions "sous réserve de déballage" ou "emballage en bon état" ne sont pas valables en cas de litige.*
 - *Refusez tout produit non conforme à votre commande.*

2.2.2 - Transport

- Le transport est à la charge de l'entreprise, en tout point de déchargement défini par la commande, France métropolitaine et DROM /DOM/COM – (Départements-Régions, Départements et Collectivités d'Outre-mer). Il est porté à la connaissance de l'entreprise que le Conservatoire du littoral détient des terrains sur tout le territoire français, îles comprises, ainsi que sur les territoires des DROM, DOM et COM (Départements-Régions, Départements et Collectivités d'Outre-mer). Pour les îles de métropole, le prix du transport s'entend transport jusqu'à l'embarcadère (quai) + remboursement tarifs transports maritimes réguliers sur justificatif, et livraison rendu client.
- Pour la métropole, les prix de transport sont déclinés en fonction du poids des colis ou palettes.
- Pour DROM/DOM/COM le prix s'entend HORS taxes, octroi et frais de douanes. L'attention de l'entreprise est attirée sur le fait que les frais de douane représentent environ 30 à 35% de la valeur+transport de la marchandise. Les entreprises dans leur réponse devront donc tenir compte d'une part des frais fixes de transport au M³ dont ils devront s'acquitter forfaitairement et des frais de douane variables, remboursables sur justificatifs, mais payables d'avance. Le transport s'entend rendu client (livraison du port d'arrivée au lieu de livraison défini par le Conservatoire). Les frais, taxes, octroi et dédouanement seront facturés sur justificatifs. La liste des délégations, antennes et sites est disponible à l'adresse Web du Conservatoire du littoral : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr>

- Le déchargement est à la charge du transporteur désigné par l'entreprise, sauf avis express contraire du destinataire (métropole et DOM-COM). Le transport métropole et îles métropolitaines comprend tous les frais, taxes, surcharges. TVA en sus au taux en vigueur. Le transport DOM-COM ne comprend que le transport et la livraison. Taxes en sus (cf. ci-dessus)

2.2.3 –Réception

- L'entreprise est tenue de faire signer son bon de livraison par tout moyen à sa convenance par le destinataire, **le bon de livraison faisant office de vérification quantitative et qualitative simple mais ne constitue pas une décision d'admission**. Il ne pourra être accepté de facture sans copie du bon de livraison signé par le client ou destinataire mentionné au BL ou sur la commande.
- Tous matériaux qui à réception sur site sont non conformes au présent CCTP ou présentent des imperfections seront refusés et devront être remplacés dans les plus brefs délais, à la charge exclusive de l'entreprise.

2.2.4- Contrôle de l'exécution des travaux

- Le Conservatoire se réserve le droit de réaliser tout contrôle après livraison dans un délai de 30 jours maximum après livraison, et de porter à la connaissance de l'entreprise les remarques nécessaires. En absence de courriel dans les 30 jours suivant la livraison la décision d'admission est réputée tacite, l'entreprise pourra adresser au Conservatoire sa (ses) facture(s). Se référer au CCAP pour les modalités de facturation et le visa du Conservatoire.
- L'entreprise est tenue de conserver de manière informatique l'ensemble des données relatives aux commandes (nature des commandes et quantité), bons de livraison et factures, et de les produire au Conservatoire à sa demande, aux fins de suivi voire de contrôle.

Annexes au CCTP :

- ♦ Synoptique
- ♦ Normes Techniques